

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

10 Présents : Mesdames DUMONT, WIESENER, NAWROT, CORDONNIER, MARTZ, THIBAUD.
Messieurs BURGER, HOUIN, GOUTHIER, GATIMEL

1 Pouvoir : M. CHÉRY pour Mme THIBAUD

3 excusés : Mme CONTOUX, M. ROUX et M. DOTTE

1 absent : M. BATOT

Secrétaire de séance : M. GOUTHIER Bernard

1. Approbation du rapport de la CLECT

- Compétence fourrière animale : Proposition de 0.98€ / habitant soit 1 124.06€ par an pour la commune de Thiaucourt.
- Proposition de majoration relative à la mise à disposition de la salle de la mairie, pour les bureaux permanents, d'un montant de 180€ /an.

Le CM accepte le rapport de la CLECT à l'unanimité.

2. VENTE MAISON MARIE WUARA « La Catéchèse »

Le notaire a estimé le bien entre 60 000€ et 65 000€.

Avis du prix de la mise en vente : Le CM propose 45 000€ (8 voix)

- **Le CM autorise la mise en vente de la maison à l'unanimité**
- **Le CM donne son accord de délégation au maire relativement aux négociations de vente à l'unanimité.**

AVIS SUR ATTRIBUTION DE PRIME COVID 19 PERSONNEL COMMUNAL

Après débat, le CM décide de valoriser le maintien du service et l'implication du personnel communal, sur le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) lors des entretiens individuels (8 voix) et non par versement de la prime exceptionnelle COVID 19 (3 voix)

3. CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE DÉFIBRILLATEURS ET RADARS CCMM

La Communauté de communes propose un groupement de commande incluant au choix :
L'achat, l'installation, la maintenance et la formation.

Nos besoins :

Achat de défibrillateurs supplémentaires (en cours d'évaluation, +/-2 maternelle et mairie)

Remplacement des équipements actuels (gymnase et local GST) installés en 2011.

Maintenance pour tous les équipements.

Le CM, à l'unanimité, accepte les propositions et autorise Madame le Maire à signer la convention avec la communauté de communes.

4. PROJET COMMUNAL

- Engagement de la commune dans une réflexion globale de restructuration et d'orientation autour de son centre-bourg et au titre du bourg-centre.
 - Regroupement scolaire
 - Programme de gestion différencié des espaces publics
 - Projet Tour de Ville
 - Projet « Cassons la Croûte »
 - Programme biodiversité et paysages
 - Rénovation du parc locatif

- Nécessité de création d'un comité communal pour élaborer le projet communal sur les 6 années, composé d'élus, d'habitants volontaires, du CAUE et des délégués des différents partenaires.

À l'unanimité, la commune s'engage dans le programme différencié,

Le CM accepte la charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics,

Le CM autorise le maire à signer la charte régionale,

Le CM s'engage à faciliter le travail de l'organisme « FREDON »

Le CM autorise le maire à déposer candidature dans le cadre du projet cours d'école « cassons la croûte »

Le CM autorise la création du comité communal,

Le CM valide un appel à candidature relatif au comité communal.

5. CONVENTION « Mon éclairage public » avec ENEDIS

Convention de détection des anomalies sur les points de comptage d'éclairage public pour une durée de 1 an.

Détection des anomalies de fonctionnement sur les points de mesure de l'éclairage public et amélioration du suivi et de la maintenance du parc EP.

❖ Aucune facturation, service proposé par ENEDIS.

Le CM autorise le maire à signer la convention avec ENEDIS à l'unanimité.

6. MODIFICATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Par nécessité d'assurer la bonne marche de l'administration communale (art L2122-20 du code général des collectivités territoriales)
- Retrait des délégations d'adjoint au maire à M. BATOT, par arrêté, transmis par courrier AR le 27/11/2020
- Suppression des indemnités de fonction au 1^{er} décembre 2020.

Le conseil doit se prononcer sur le maintien des fonctions de l'adjoint au maire.

Après débat, le CM décide le maintien de M. BATOT Philippe dans sa fonction d'adjoint au maire. (4 pour, 4 abstentions, 3 contres)

Proposition de Madame le Maire :

- Création d'un poste d'adjoint au maire, rémunéré à 19.8% de l'indemnité maximum, avec délégations
- Création de 2 postes de conseillers adjoints, rémunérés à 6% de l'indemnité maximum avec délégations.

Le CM approuve la création des 3 postes (1 abstention)

APPEL À CANDIDATURE :

Poste d'adjoint au maire : Monsieur Patrice HOUIN

Le CM procède au vote.

11 votants. 11 voix pour **Monsieur HOUIN. Élu au poste d'adjoint au maire.**

Postes de conseillers adjoints : Madame NAWROT Nancy et Monsieur CHÉRY Franck

11 votants. **11 voix pour Madame NAWROT et 10 voix pour M. CHÉRY, élus aux postes de conseillers adjoints.**

Le CM décide le versement des indemnités de fonctions :

Adjoint au maire : 19.8% de l'indemnité maximum, avec délégations.

Conseillers adjoints : 6% de l'indemnité maximum. M. CHÉRY aura délégation sur les domaines de la sécurité et du cimetière, Madame NAWROT aura délégation sur le domaine de la communication et par moitié sur le domaine du cimetière.

INFORMATIONS ET AVIS

- ❖ Devenir de la fontaine : M. GOUTHIER a vérifié les pompes qui doivent fonctionner.
- ❖ AVIS sur renouvellement du contrat de l'agent communal ou nomination de l'agent. Un entretien est prévu jeudi 03 décembre, afin de connaître les motivations de l'agent, et ses besoins en termes d'évolution de carrière, par rapport aux besoins de la commune.

❖ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- ACCA - 300€ - Tir – 500€ - Tennis – 100€
- GST – 1 500€ - Côtes des Caures – 200€
- Amicale SP – 100€ - FEP – 500€ - AFR – 1 000€
- Amical CC – 200€ - APEET – 100€
- Ciel en fête – 200€ - Semeurs d'Art – 150€

Les demandes relatives aux associations caritatives seront instruites par le **CCAS**,

-> Les modalités d'attribution seront modifiées à compter de 2021

- ❖ Protection des élus : La gendarmerie propose une cellule de protection. Le document est disponible en mairie pour signature.
- ❖ Signature de vente d'un terrain du lotissement le 10/12/2020
- ❖ Proposition de LIVE via le réseau Facebook des CM
- ❖ Règlement intérieur : Envoi de la proposition pour lecture et proposition de modification. Délibération au prochain CM.
- ❖ Dossier pont 44
- ❖ Rénovation des logements communaux
- ❖ Audit du parc informatique. Un devis est en cours de validation par l'ADM54
- ❖ Proposition d'un CM spécifique pour :
 - Présentation de la CCMM, animé par le Président G. SOULIER
 - Informations sur toutes les actions sur le territoire

Le CM valide la proposition à l'unanimité.

- ❖ Proposition d'intégrer les commissions consultatives de la CCMM _ Les conseillers peuvent s'y inscrire.

FIN DE SÉANCE : 21h20